

Emissions de Gaz à Effet de serre : Quelle place de l'agriculture en France ?



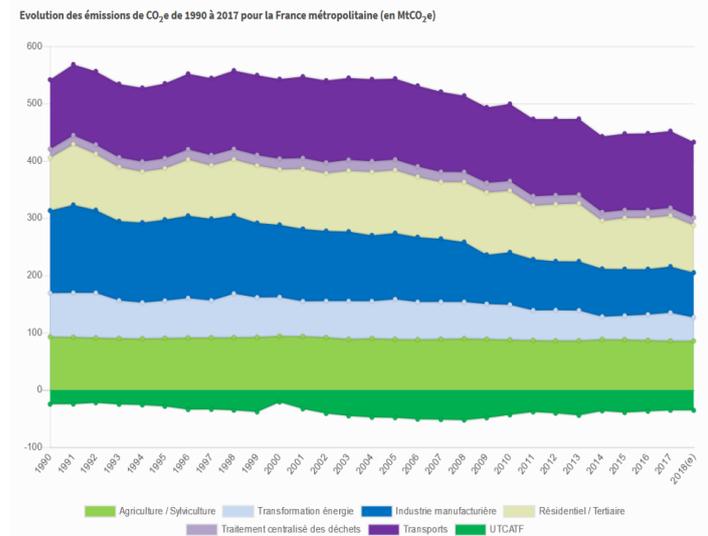
L'agriculture comme tout secteur d'activité à un impact sur les émissions de Gaz à Effet de Serre (GES). Mais quel est cet impact : 20 % ? 10 ? 5 % ?
Quelques chiffres pour présenter les définitions et les chiffres.

Quelques définitions

Inventaire national des émissions de GES = calcul des émissions réalisées par les activités conduites sur le territoire français.
464,6 Mt CO₂e ont été émis et 31,9 Mt CO₂e ont été absorbés par la France en 2017 (2).

Part de l'agriculture dans l'inventaire national (3) :

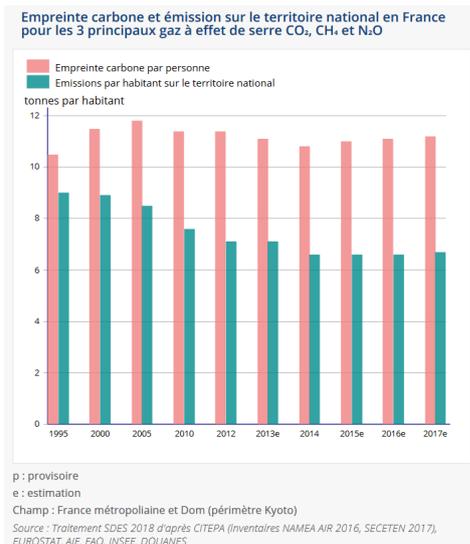
L'agriculture représente selon les chiffres du Citepa 85,49 Mt CO₂e soit 18,4 % des émissions territoriales.



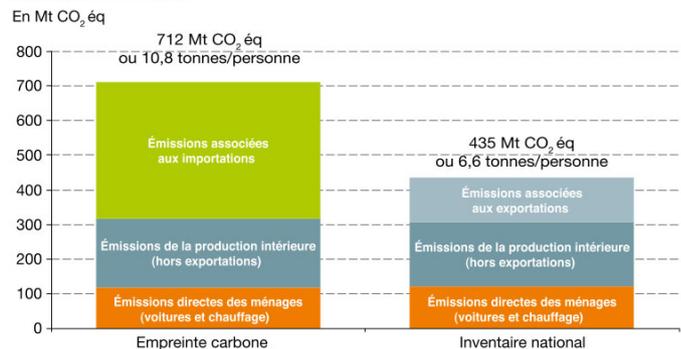
UTCATF : Utilisation des Terres, Changements d'Affectation des Terres et Forêt, qui représente un puits de carbone
Source : Citepa (4)

Empreinte Carbone : Dans l'empreinte carbone, on s'intéresse cette fois ci aux émissions liées à la consommation nationale et l'on va donc ajouter à l'inventaire national les importations et retirer les exportations. La France important plus qu'elle n'exporte, l'empreinte carbone est plus élevée ; elle reflète mieux les émissions associées à nos pratiques.

Illustration de l'écart entre empreinte carbone et émissions territoriales (5 & 6)



COMPARAISON DE L'EMPREINTE CARBONE ET DE L'INVENTAIRE NATIONAL EN 2014



Note : l'empreinte et l'inventaire portent sur les trois principaux gaz à effet de serre (CO₂, CH₄, N₂O).

Sources : Citepa ; AIE ; FAO ; Douanes ; Eurostat ; Insee. Traitements : SDES, 2018

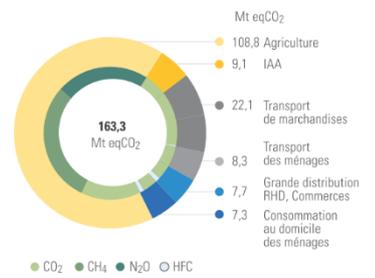
Part de l'agriculture dans l'empreinte carbone nationale :

Selon l'étude « empreinte énergétique et carbone de l'alimentation en France », parue en janvier 2019 (7) :

Empreinte carbone totale : 671 Mt CO₂e (2012)
 Dont alimentation = 163 Mt CO₂e (soit 24%)
 Dont agriculture = 108 Mt CO₂e (soit 16%)

- ⇒ L'agriculture représente 16 % de l'empreinte carbone nationale et 66 % de celle de l'alimentation,
- ⇒ Le poids des activités avales représentent 50 % du poids des activités agricoles

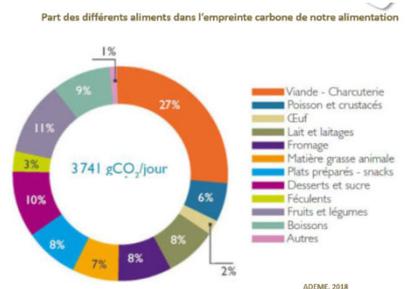
! cette analyse n'intègre pas le volet stockage de carbone des sols.



Part de l'élevage dans l'empreinte carbone nationale :

Les produits animaux (hors poisson) représentant 52 % de l'empreinte carbone de l'alimentation,

Soit 8 % de l'empreinte carbone totale.



Le stockage du carbone dans les prairies :

Le stockage (ou déstockage) nommé dans les analyses UTCATF, est rarement pris en compte dans les chiffres publiés.

Or ce stockage carbone, également qualifié de puits carbone, permet de compenser une partie des émissions du secteur agricole.

Le programme Beef Carbon a permis de définir que le stockage représente en moyenne 37 % des émissions dans les exploitations diagnostiquées sur le bassin charolais.

→ La part de l'élevage dans l'empreinte carbone est donc 5 à 8 % en prenant en compte le stockage.

DEFINITION :

CO₂e : toutes les émissions de Gaz à Effet de Serre, CO₂, CH₄, N₂O ... sont ramenées à un équivalent CO₂, tenant compte du pouvoir réchauffant de chaque gaz.

SOURCES :

- 1 : <https://agriculture.gouv.fr/infographie-le-secteur-des-terres-et-les-gaz-effet-de-serre-en-france>
- 2 : <https://www.citepa.org/fr/politique-ges/>
- 3 : <https://www.citepa.org/fr/secten/#download-secten>
- 4 : <https://www.citepa.org/fr/2019-co2e/>
- 5 : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/3281683?sommaire=3281778#graphique-figure1>
- 6 : <https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/sites/default/files/2019-05/datalab-46-chiffres-cles-du-climat-edition-2019-novembre2018.pdf>
- 7 : https://www.iddri.org/sites/default/files/PDF/Publications/Catalogue%20iddri/Rapport/empreinte-Carbone_Alimentation_France_VF.pdf